



Cher(e) collègue,

C'est à l'occasion de l'Assemblée Générale du 22 mai dernier que **vous avez décidé de donner une nouvelle orientation à votre société en la renommant Axéreal Invest.** Alors que Pasiphae était historiquement attachée à plusieurs activités de transformation, **Axéreal Invest est désormais investie exclusivement dans l'activité malt du groupe Axéreal.**

Ces évolutions s'inscrivent dans un projet permettant d'offrir l'opportunité aux agriculteurs engagés avec le Groupe d'investir plus directement dans la branche malt et de participer à son développement dans le cadre d'une levée de fonds qui débutera dans quelques jours.

En tant qu'actionnaire d'Axéreal Invest (anciennement Pasiphae), nous vous rappelons que vous êtes titulaire d'actions, pour lesquelles vous avez reçu fin juillet un dividende de 3 € par action correspondant à l'exercice 2022.

Dans le cadre de cette nouvelle orientation, plusieurs choix s'offrent à vous :

Choix 1 : Participer à la levée de fonds

Vous pourrez **souscrire à de nouvelles actions au prix de 31 € par action** et pour un **investissement minimum de 10 000 €, à partir du 12 septembre 2023 et au plus tard le 1^{er} décembre 2023**, en vous connectant à la plateforme en ligne dédiée à l'adresse suivante :

<https://plateforme.axereal-invest.com>



En souscrivant, les actions que vous détenez actuellement pourront bénéficier des mêmes droits et obligations que vos nouvelles actions.

Choix 2 : Conserver vos actions actuellement détenues dans Axéreal Invest

Même si vous décidez de ne pas participer à la levée de fonds, vous pourrez **conserver vos actions actuellement détenues** et bénéficier, si vous le souhaitez, des mêmes droits et obligations que ceux qui y participeront.

Pour cela, nous vous invitons à télécharger le formulaire "Choix 2" à l'adresse suivante :

www.axereal.com/axereal-invest



Rejoignez
notre **COMMUNAUTÉ**
d'**investisseurs**



Choix 3 : Céder tout ou partie de vos actions actuellement détenues dans Axéreal Invest

Dans le cas où vous ne souhaiteriez ni participer à la levée de fonds ni conserver l'ensemble de vos actions, vous pourrez **céder tout ou partie de vos actions actuellement détenues** au prix de 31 € par action.

Pour cela, nous vous invitons à télécharger le formulaire "Choix 3" à l'adresse suivante :

www.axereal.com/axereal-invest

Veuillez noter qu'il est possible à la fois de participer à la levée de fonds ("Choix 1") tout en cédant l'intégralité ou une partie de vos actions ("Choix 3"). Cependant, les opérations de souscription et de cession d'actions demeurent indépendantes, sans possibilité de compensation. Vous devrez donc obligatoirement investir un montant d'au moins 10 000 € si vous souhaitez souscrire.

La **lettre d'information** ci-jointe présente les éléments clés du projet ainsi que l'activité de Boortmalt.

Afin de prendre part à ce projet ambitieux, vous êtes convié(e) à participer à la soirée de lancement de l'opération le 12 septembre 2023.

Nous comptons vivement sur votre présence pour partager avec nous ce temps fort pour le groupe.



D'ici là, vous pourrez également retrouver toutes les informations relatives à l'opération à l'adresse www.axereal.com/axereal-invest.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez adresser votre demande par email à l'adresse axereal.invest@axereal.com.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions de croire, cher(e) collègue, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Olivier Legrand
Président Axéreal Invest

Jean-François Loiseau
Président Axéreal



Rejoignez
notre **COMMUNAUTÉ**
d'investisseurs